

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 2 NOVEMBRE 2009

Informations brèves

Affaires fédérales

Lors de sa séance du lundi 2 novembre 2009, le Conseil d'Etat a répondu à une procédure de consultation fédérale :

Ordonnance sur l'organisation des interventions en cas d'événement ABC et d'événement naturel

Le Conseil d'Etat salue vivement la volonté de la Confédération de mettre sur pied un organe de conduite au niveau fédéral, ce qui permettra aux cantons de disposer d'un interlocuteur unique et défini en cas de crise. Toutefois, le gouvernement neuchâtelois relève que le projet d'ordonnance ne règle en aucun cas le mode de collaboration entre les cantons et la Confédération : elle ne fixe en effet pas les tâches de chaque partenaire et n'harmonise pas les principes de conduite.

Contact : Jean-François Staehli, chef du Service de la sécurité civile et militaire, tél. 032 889 63 31.

Affaires cantonales

Election complémentaire au Conseil des Etats

Le Conseil d'Etat a fixé au dimanche 17 janvier 2010 la date de l'élection complémentaire au Conseil des Etats, suite à l'élection de M. Didier Burkhalter au Conseil fédéral. Le deuxième tour est prévu trois semaines après le premier tour, soit le dimanche 7 février 2010. Le choix de cette date permet d'éviter le chevauchement d'envoi du matériel de vote avec le scrutin fédéral du 7 mars 2010. A noter que le vote électronique sera à nouveau proposé aux électrices et électeurs, comme il l'a été le 30 octobre 2005 lors de l'élection complémentaire au Conseil des Etats visant à remplacer M. Jean Studer, élu au Conseil d'Etat. Le matériel de vote pour le premier tour sera distribué durant la semaine du 28 au 31 décembre 2009. Dans le même temps, le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté de convocation des électrices et des électeurs pour ce scrutin; le dépôt des listes auprès de la chancellerie d'Etat est ainsi fixé au 30 novembre à midi.

Contact : Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

- **Les réponses aux consultations fédérales sont disponibles sur www.ne.ch/ConsultationsFederales**

Pour complément d'information:

Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Neuchâtel, le 3 novembre 2009